Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [1]

Rubrik: D'un canton à l'autre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Vaudoises en fête

Le 21 novembre, dans les salles du Casino de Montbenon, à Lausanne, quelque cinq cents femmes de la ville et de la campagne, faisant partie de la quarantaine d'associations membres du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, ont vécu sous le signe de la fête la « 50e Journée des femmes vaudoises ». Parmi les autorités, on notait la présence de Mme Marguerite Narbel, présidente du Grand Conseil, dans un exposé remarquable sur « la femme dans la vie publique », du conseiller fédéral G.-A. Chevallaz, de Mme G. Girard-Montet, conseillère nationale et de Mme Françoise Champoud, élue récemment à la Municipalité de la capitale vaudoise. Quant à l'historique de la Journée des femmes vaudoises que nous brossa Mme Simone Jaccottet-Dubois, ancienne présidente du Claf, il mit l'accent sur tout le chemin parcouru par les femmes du canton dès 1928, pour obtenir, entre autres, le droit de vote, accéder à certaines professions jusqu'alors réservées aux hommes et devenir en quelque sorte « majeures ». Ces journées furent mises sur pied dans le but de rapprocher les citadines et les paysannes par l'étude de questions d'intérêt commun (lutte contre l'alcoolisme, nécessité de faire faire des apprentissages aux filles, tarifs de transport trop chers pour l'acheminement des produits de la terre, etc.)

Participèrent à l'animation de cette pleine journée organisée par le Claf (présidé par Mme J. Vouga), en collaboration avec diverses associations y adhérant, le Petit Chœur du Lyceum, le Chœur d'enfants de la Cathédrale et celui des Kouacs, ainsi que Mousse Boulanger dans un récital poétique.

M. K.

Photographie ALREGE S.A.

Les vœux de Marguerite Narbel ▶

Nous avons estimé intéressant et très... tonique — pour un premier numéro de l'année — de publier de larges extraits du discours prononcé par Marguerite Narbel, présidente du Grand Conseil, le 21 novembre dernier à la 50e Journée des femmes vaudoises.

Parlant de « la femme et la vie publique », Marguerite Narbel constate que la femme est beaucoup plus disponible qu'autrefois et se demande ce qu'elle fait dans cette situation nouvelle ; énumérant les lieux où l'on voit toujours une majorité de femmes, Marguerite Narbel conclut que

« (...) les femmes sont d'excellentes consommatrices de spectacles, d'information, de culture, d'art et de sermons. Elles attendent, elles reçoivent, elles absorbent, elles assimilent. Elles accèdent rarement aux responsabilités. »

Les hommes, la tradition, l'image historique de la femme ne sont pas les seuls coupables de cet état de faits.

« Je crois plus utile — et particulièrement dans ce cadre — de relever les obstacles que les femmes créent elles-mêmes à leur accession à des postes de responsabilités. Je pense que bien souvent la porte est ouverte mais que les femmes hésitent à en passer le seuil. »

Alors ? Alors pour l'avenir...

« Je voudrais, d'une façon générale, que les femmes acceptent les **responsabilités** ou les sollicitent, qu'elles ne s'effraient pas modestement ou craintivement, ou paresseusement quand on leur demande de se charger d'une organisation ou de présider un comité.

Je voudrais que les femmes soient plus ambitieuses lors du **choix de leur profession,** qu'elles investissent plus dans leur formation. Trop de jeunes filles visent un peu bas. Elles se voient très bien dans un poste modeste, voire subalterne. Elles ne pensent pas assez que si ce genre de poste est fort admissible quand on a 20 ans et que le patron en a 40, il devient bien dur quand on en a 50 et le patron 30. La formation acquise pendant la jeunesse portera des fruits pendant toute la vie.

Je souhaite les femmes **attentives aux discriminations** dont elles sont l'objet et prêtes à lutter pour les éliminer. Je les souhaite surtout prêtes à faire évoluer la tradition qui, plus que les lois, entraîne ces discriminations.

Mais je voudrais surtout que les femmes combatives ne s'intéressent pas qu'aux problèmes spécifiques à leur sexe (je pense à l'interruption de grossesse ou à l'assurance maternité, par exemple) ou à ceux où elles sont touchées par des inégalités de traitement (les salaires, par ex.). Je voudrais qu'elles s'intéressent aussi à l'aménagement du territoire, au problème de l'emploi, à la technique, à la politique énergétique ou fiscale ou à l'équilibre financier de la Confédération, du canton ou de leur commune. Et je voudrais qu'elles intègrent la préoccupation féministe aux autres.

Je sais très bien que les féministes pures et dures ne sont pas de cet avis et je ne sous-estime pas la valeur de leur action. Par leur acharnement et leur violence, elles empêchent hommes et femmes d'oublier que ces problèmes existent. Mais je suis persuadée que le caractère unilatéral de leurs revendications leur enlève de la crédibilité et que les femmes qui ont pu se montrer compétentes dans d'autres domaines de la vie publique y auront acquis une autorité qui donne plus de poids aux revendications féminines qu'elles défendront une fois ou l'autre.

Je souhaite enfin que les femmes se lancent moins timidement dans **la politique active.** On peut charger la politique de tous les péchés du monde, elle est une nécessité et ce n'est pas en la critiquant du dehors qu'on l'améliorera.

Ce qui souvent retient les femmes dans ce domaine, c'est le choix d'un parti. Si l'on n'est pas entraîné par une tradition familiale ou des options personnelles bien marquées, ce choix est difficile. On ne trouve pas le parti idéal, on n'en tombe pas amoureuse, on le choisit la tête froide et l'on prend celui qui, dans ses grandes lignes, correspond à ce que l'on veut et ce que l'on aime (tout en sachant que pas plus qu'un vêtement de confection il ne vous conviendra parfaitement). Peut-être, à l'usage se ralliera-t-on plus étroitement à ses principes. Peut-être aussi pourra-t-on enrichir la doctrine du parti de ses idées personnelles.

Je souhaite donc que davantage de femmes de ce pays, ayant fait le choix d'un parti, participent à la vie politique, acceptent de se faire porter sur les listes électorales des législatifs et aient le courage de briguer les postes à l'exécutif. (...)

Je suis bien persuadée que dans leur activité politique, les femmes sont considérées en fonction de leurs **compétences,** de leur **travail,** tout à fait indépendamment de leur sexe.

Il est temps de conclure :

« La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour. »

Nous avons toutes appris ce poème à l'école, nous l'avons récité avec sentiment, puis médité plus tard en lavant les vitres ou le dallage de la cuisine.

Oui, sans doute.

Mais une vie moins humble, aux travaux moins ennuyeux mais moins faciles est aussi une œuvre de choix et qui veut tout autant d'amour. »

(S. Ch.)

D'un canton à l'autre

Politique

Au Grand Conseil vaudois : le travail à temps partiel (VD)

En mai 1981, le député René Marguet interpellait le Conseil d'Etat à propos du travail à temps partiel, demandant si l'Administration le pratiquait, dans quelles proportions et si le Conseil d'Etat entendait prendre des mesures en vue de favoriser son introduction.

Le Conseil d'Etat a donné, au début décembre, une réponse intéressante notamment par l'abondance des renseignements statistiques qu'elle contient : l'Administration cantonale compte 48,7 % de femmes et 51,3 % d'hommes dans ses services. Parmi les femmes fonctionnaires 23,9 % travaillent à temps partiel, contre 7,8 % des hommes.

C'est le Département de l'instruction publique qui compte la plus forte proportion d'hommes travaillant à temps partiel (13,2 %), tandis que c'est celui de la prévoyance sociale et des assurances qui compte d'une part la plus forte proportion de femmes (58,8 %) et d'autre part la plus grande proportion des femmes occupant un poste à temps partiel, surtout dans les services de prévoyance sociale et de protection de la jeunesse (37,1 %).

Le temps partiel existe donc dans une mesure non négligeable dans l'Administration cantonale, le Conseil d'Etat y est favorable dans la mesure où l'organisation et la nature du travail s'y prêtent. Il n'estime pas nécessaire de prévoir des mesures particulières.

ap

Le problème du planning familial (VD)

La députée **Jacqueline Maurer** avait demandé, par voie de motion, une meilleure organisation et répartition des centres de planning familial dans le canton. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat retrace l'historique du planning ; par ailleurs, il réaffirme sa confiance dans le Centre médico-social de Pro Familia qui, en dehors de la Maternité, a créé des centres de planning familial, des consultations conjugales et qui est chargé aussi de l'éducation sexuelle dans le canton.

Comme le dit le rapport de la commission du Grand Conseil chargée d'examiner la réponse du Conseil d'Etat, « le Centre médico-social de Pro Familia est — selon la Fédération internationale de planning familial — le seul à avoir réuni à ce jour, l'accord de l'Etat, des communes, du corps médical et des Eglises. » — **(ap)**

Andrée Weitzel aux centres de liaison de Genève et de Neuchâtel

A Genève

Invitée par le centre de liaison des associations féminines genevoises, Mme Andrée Weitzel, ancienne responsable du SCF qu'elle a dirigé pendant 25 ans, a présenté son étude sur la participation des femmes à la défense générale. Cette étude, connue sous le nom de « rapport Weitzel », comporte 18 variantes visant à une meilleure intégration des femmes dans la défense générale. Neuf d'entre elles sont obligatoires et neuf facultatives (voir FS de mai 1981).

Mme Weitzel rappelle tout d'abord qu'elle a élaboré cette étude à la demande du Conseil fédéral. Ce dernier voulait savoir qui il aurait à défendre en cas de nécessité et sur quelles forces il pourrait s'appuyer. Mme Weitzel précise que la défense générale (Gesamtverteidigung) ne relève pas du DMF exclusivement, mais de tous les départements fédéraux et cantonaux. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration et une de leurs tâches consiste à étudier comment éviter les effets négatifs qu'engendrerait une situation de catastrophe.

Mme Weitzel rappelle que le présent tout comme l'avenir ne dépendent pas uniquement de nous. Si la Suisse est indépendante du point de vue politique, elle dépend néanmoins de l'évolution de la situation internationale au plan économique. Si celle-ci se dégrade, nous en subirons les conséquences directes. Tous les pays qui ont connu des catastrophes savent à quel point la préparation de la population est importante. En Suisse, les hommes apprennent à l'armée ce qu'il convient de faire en cas de nécessité. Qu'en est-il des 1,5 mio de femmes entre 18 et 65 ans ? Seraient-elles à même de remplacer les hommes appelés à d'autres tâches ? Sauraient-elles travailler dans des conditions difficiles ?

Actuellement, il existe trois services féminins : le service de la Croix-Rouge, le SCF et la protection civile. Leurs effectifs sont insuffisants. Il est donc urgent de mettre en place une infrastructure permettant à toutes les femmes d'être instruites. Pour Mme Weitzel, la préparation est autant un **droit** qu'un devoir. Plus personne ne conteste aujourd'hui le « droit à l'éducation » qui est devenu une « obligation d'aller à l'école » pour tous. Pourquoi les femmes n'auraient-elles pas le droit d'apprendre en temps normal ce qu'elles pourraient bien être contraintes de vivre un jour ? Savoir comment réagir élimine la panique et permet d'agir avec efficacité. Cet « apprentissage » serait en fonction de la situation réelle de la femme. Inutile, ajoute Mme Weitzel, de séparer une femme de sa famille, si c'est là que son action est la plus efficace. Elle ne demande donc pas et tient à le souligner, un service militaire pour les femmes.

L'exposé de Mme Weitzel a été suivi d'une discussion au cours de laquelle quelques femmes ont demandé un engagement **différent** pour les femmes. Mme Jacqueline Berenstein-Wavre relevait justement qu'une catastrophe touche l'ensemble de la population. Les femmes étrangères ne devraient pas être exclues de l'intégration. Elle ajoutait que le véritable cancer de notre société est la non-participation. Il faudrait commencer par apprendre aux femmes ce que sont les valeurs qu'on leur demande de défendre. Les femmes veulent une meilleure qualité de vie **quand tout va bien.** Elles ne veulent pas se préparer à la survie. Mme Berenstein-Wavre proposait alors d'envisager la possibilité de créer un cours qui intéresserait les femmes directement, car les cours de PC existants ne sont pas adaptés aux femmes. Un cours pour les femmes, conçu par des femmes, une 19e variante en quelque sorte.

Nul ne conteste que les femmes, devenues les égales des hommes, doivent servir la communauté. Elles l'ont d'ailleurs toujours fait. Mais les moyens pour y parvenir divergent. Les femmes et les hommes d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'hier et la société patriarcale a du plomb dans l'aile. Il faut donc éviter de perpétuer les rapports d'oppression entre hommes et femmes, rapports qui n'ont jamais laissé à celles-ci que des rôles de subalterne. Essayons de réfléchir au moyen qui nous permettra, hommes et femmes réunis, de servir autrement, pour vivre mieux, pour connaître la sécurité à laquelle nous aspirons toutes et tous. — **(Ed)**

A Neuchâtel

Sous les rafales d'une tempête qui défiait, à Neuchâtel, les plus audacieux, une cinquantaine de courageuses sont allées entendre Mme Weitzel à l'Aula de l'Ecole de Commerce, exposer les motivations et buts de son rapport. Elle le fit avec intelligence et doigté, insistant beaucoup sur le caractère social et humain du service complémentaire féminin qu'elle préconise, en passant sous silence les attaches indéniables d'un tel service avec les pouvoirs militaires et sa dépendance incontestable du DMF.

Les questions ou commentaires dans l'entretien qui suivit abondèrent dans le même esprit — l'auditoire ne comptant guère que des partisans de cette option — à l'exception toutefois d'une observation portant sur l'éventualité d'un service civil féminin dans l'optique de ce qui est revendiqué pour les objecteurs de conscience, service civil strictement humanitaire et non soumis au DMF, service qui pourrait également promouvoir la création d'un service civil pour les hommes. Très habilement Mme Weitzel éluda la réponse qui aurait pu déclencher un débat de fond sur les principes. Aussi avons-nous quitté la salle grosjean comme devant en songeant qu'il existe déjà un service de protection civile structuré, qui se fixe les mêmes buts et que l'on nous recommande instamment de mieux faire connaître, de soutenir. Alors, dilemme ? En tout cas alternative qui appelle un examen sérieux, beaucoup plus approfondi. - **(jhd)**

12 femmes sur 26 députés (GE)

Avec le remplacement de certains députés par les premiers viennent-ensuite sortis des dernières élections, ceux-ci étant des femmes, le groupe socialiste au Grand Conseil genevois compte désormais 12 femmes sur 26 députés. Le voici donc (presque) arrivé au « fifty-fifty » représentatif de la population dans son ensemble — et cela sans quota obligatoire. - **(jbw)**

D'un canton à l'autre

Travail - Formation

Fribourg : bizarre licenciement

Récit inquiétant que celui que nous envoie une femme de Fribourg à propos de revendications légitimes exprimées par une vendeuse d'un grand magasin. Nous le publions ci-dessous en entier :

Désirer se regrouper pour parler des conditions de son travail, pour partager ses difficultés d'horaire, de santé pour ensuite proposer des améliorations dans l'entreprise ; viser à se sentir mieux dans les x heures de travail quotidien ; prétendre à un salaire plus décent : en 1981, ces aspirations semblent tellement légitimes dans un pays libre ! Pourtant ce genre de réflexion puis d'action porte un nom effrayant : « syndicat » et à Fribourg en tout cas, dans une entreprise dite « grande surface » ce mot fait dresser les cheveux sur la tête.

Malgré cela un début d'implantation d'un syndicat s'opère dans la dite entreprise en mai 1981, où se tiennent alors de nombreuses réunions d'informations. Bien entendu, tout se fait dans les règles. L'on communique à la direction les noms des personnes formant le comité syndical, toujours en vue d'un dialogue ouvert. Mais là où les choses grincent, c'est lorsque l'on se heurte à un patron social, ou qui prétend l'être ! En effet, dit-il, il « n'a pas attendu les syndicats, lui, pour améliorer constamment les prestations en faveur de son personnel ». Il se déclare donc hostile à toute ingérence.

Et comme par hasard, quelques semaines plus tard, Mme C., première syndiquée reçoit une lettre emberlificotée où il est question d'horaires de travail et où surtout la direction est de mauvaise foi, embrouille les faits à plaisir lors de plusieurs entrevues avec la vendeuse et licencie Mme C.

Le directeur refuse donc nettement l'implantation du syndicat et fait un exemple.

Devant un tel geste, Mme C. combative, ne se laisse point abattre et contacte plusieurs personnalités fribourgeoises, des associations aussi.

« Je suis convaincue que ma lutte est justifiée. Bien sûr, c'est moi qui ai payé pour ce début de syndicalisme en grand magasin. Pourtant la pression de certains groupes et personnalités, notre lutte surtout, ont fait avancer les choses dans l'entreprise-même ».

« Bien sûr, ça fait mal, très mal d'être licenciée. Si on voit son seul problème, ça atteint très profondément, mais quand je pense à la cause que je défends, à mes camarades, je vois les choses différemment. »

Françoise Comte

Réinsertion professionnelle : le succès ! (JU et BE)

Quatorze femmes âgées de 33 à 49 ans ont suivi les cinq semaines de stage préparatoire à la réinsertion professionnelle qui a eu lieu du 26 octobre au 27 novembre à Moutier sous l'égide de l'Université populaire.

Ce fut une expérience intéressante, un «événement socio-culturel important» dira M. Moeckli, secrétaire général de l'UP, «formidable» aux dires des participantes.

En deux mots rappelons la genèse du stage : envisagé, concocté, mis au point par un groupe de femmes avec la collaboration de l'UP. Pensé et établi en fonction des données spécifiques d'une région, le stage comportait 87 heures de cours, entretiens et travaux pratiques. Quarante-neuf heures furent consacrées à des questions de formation sous la conduite d'intervenants spécialisés : juriste, psychologue, sociologue, économiste, orienteur professionnel, ancien chef du personnel. En outre, des femmes expérimentées ont apporté leur témoignage d'une expérience familiale et professionnelle conjuguée.

Le stage était dirigé par Mme Vreni Biber, ancien pasteur et habituée à la conduite de groupes.

Notons que le stage commençait le matin, chaque jour, et qu'il se poursuivait par le repas de midi pris en commun. Le choix de cet horaire n'était pas dû au hasard : d'un côté, les participantes étaient libérées de la préparation du dîner, d'un autre, leur famille a appris (espère-t-on) à se débrouiller sans cuisinière. Ce fut surtout un heureux moment de rencontre et de détente.

Huit des «stagiaires» ont déjà choisi de reprendre une activité professionnelle. Les autres réfléchissent encore à leur avenir, mais fortes cette fois-ci de connaissances nouvelles et d'un bagage-confiance qui leur faisaient défaut. Enfin, s'il le fallait, le stage aura ôté des illusions.

Les organisateurs se proposent d'offrir un nouveau stage aux femmes l'année prochaine. Ils étudient la possibilité d'ouvrir des stages dans les entreprises et celle de créer une bourse de l'emploi.

Anne-Marie Steullet

Groupes - Services

Un cours pour baby-sitters ! (NE)

Dans le cadre de l'Université populaire et en collaboration avec la Croix-Rouge, Mme Denise Heger des Brenets a donné un premier cours au Locle pour instruire les jeunes filles désireuses de garder des enfants en l'absence des parents. Dix-huit élèves de 14 à 17 ans l'ont suivi. Langer un bébé, donner le biberon, préparer son alimentation, le calmer s'il pleure, tout cela doit s'apprendre. A La Chaux-de-Fonds, un cours analogue, également organisé par la Croix-Rouge, a délivré des attestations de baby-sitters à 8 élèves, 7 filles et 1 garçon.

ADF-Neuchâtel : un bilan satisfaisant

Les déléguées de l'ADF neuchâteloise réunies en assemblée générale à la Chaux-de-Fonds ont adopté avec satisfaction le rapport d'activité de la présidente, Mme Marcelle Corswant, constatant que l'année 1981, où s'inscrit la date historique du 14 juin, a été constructive, bien qu'une meilleure coordination du travail et un contact resserré avec les 200 conseillères générales des communes, sorties aux dernières élections, soient souhaitables pour donner plus de poids à nos actions et les valoriser. A citer, parmi ces actions, notre intervention au Grand Conseil sur l'amniocentèse, la célébration du 10e anniversaire du suffrage féminin au plan national, notre suggestion par lettre au Conseil d'Etat de créer un secrétariat cantonal de la condition féminine, proposition qui a reçu une réponse encourageante sous forme d'invitation à envoyer en janvier 1982 une délégation débattre de ce sujet avec le conseiller d'Etat Pierre Dubois. Invitation acceptée, bien entendu.

A noter par ailleurs un renouveau dans le Bas où se dessine la formation d'une section du Littoral englobant celles de La Béroche, Colombier et Neuchâtel, animée par de jeunes membres pleines d'idées et d'entrain. De plus, dans les montagnes, de nouveaux membres manifestent leur désir de suivre nos actions et de coopérer.

La présidente, réélue pour un an, sera désormais secondée par une vice-présidente, tout en veillant à ce que le Haut et le Bas occupent alternativement l'une ou l'autre de ces fonctions.

La caisse accuse une légère diminution de fortune due principalement aux tarifs élevés des annonces (élections, conférences, etc.). La proposition de la trésorière d'augmenter la cotisation n'a pas été retenue. On demandera de préférence un effort aux caisses de sections.

Un exposé de Mme Langenberger, présidente nationale de l'ADF, sur les perspectives et les objectifs de l'ADF fit suite à la partie statutaire. Ses suggestions et activités en perspective, suivies avec intérêt et approbation, ont amorcé un débat animé qui fit ressortir combien sont multiples les tâches que nous avons encore devant nous. - **(jhd)**

Un beau geste du Zonta-Club (NE)

Récemment les services d'aide familiale de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Littoral ont reçu du Zonta-Club un chèque de Fr. 2 000.— qui leur permettra de remettre à flot leurs finances. Rappelons que la Zonta-Club compte actuellement 27 clubs membres en terre neuchâteloise, onze sur le plan fédéral et des centaines dans le monde. Ses activités sont consacrées exclusivement à l'entraide humanitaire dans le monde.

Jenny Humbert-Droz

G. Aubry quitte la présidence du GFFD (BE)

Geneviève Aubry de Tavannes, fondatrice et présidente du Groupement féminin de force démocratique (GFFD) a donné sa démission. Après sept ans d'activité, G. Aubry fait savoir que ses nombreuses fonctions, notamment celle de conseillère nationale, sont devenues trop astreignantes.

Qui succédera à la présidence du GFFD? On le saura plus tard. — **(ams)**

Moutier : La Bon'occaz (BE)

C'est à Moutier que s'est ouvert un magasin de vêtements d'occasion et produits artisanaux. Un groupe de femmes, organisé en coopérative, s'est rencontré sous l'impulsion de Mme Yveline Borel, assistante au Centre social protestant; l'affaire fut rondement menée. Dès le 26 août, on se mettait à l'ouvrage — organisation, installation — trois mois plus tard, on ouvrait boutique. Le système de fonctionnement peut être résumé comme suit: réunir des vêtements usagés, les remettre en bon état, les vendre (ou les donner s'il y a nécessité). Huit femmes se retrouvent aujourd'hui dans «l'aventure» très sympathique de la cogestion; à la ruelle l'Eglise (mardi de 8 h. 30 à 11 heures et de 14 heures à 18 heures, jeudi de 14 heures à 18 heures), dans des locaux bien aménagés. A l'enseigne de La Bon'occaz, des femmes ont créé leur emploi et un lieu d'échanges, un centre d'expériences en tout cas où chacune endosse sa part de responsabilités.

Côté business, on n'est pas gourmande: vêtements et petits objets (ainsi que des produits du tiers monde tels que cafés, thés, tissus) sont vendus à prix modiques. Après le lancement de la boutique, s'il reste un bénéfice, les coresponsables se le partageront en dédommagement de leur travail. — **(ams)**

Centre femmes : collective animation (GE)

La nouvelle « collective animation » du Centre femmes de Genève s'est réunie. Elle voudrait organiser en permanence des expositions de photos, peinture, dessins, batik, etc., faits par des femmes. Elle voudrait aussi proposer régulièrement, dans un premier temps deux fois par mois, des soirées de spectacle, de projections de films, vidéo, discussion, lecture, atelier, fête au centre. Elle a déjà quelques projets et serait curieuse de connaître les idées d'autres femmes.

Si vous voulez présenter un sujet de discussion ou de réflexion ; si vous voulez présenter votre film, votre livre ou vos œuvres ou encore faire un atelier... contacter la collective animation du Centre femmes, 5, boulevard Saint-Georges, ou téléphonez au (022) 96 66 62.

Divers

Grève de la faim pour ses enfants (BE)

Irène Salah-Hiltbrunner, mère de trois enfants, séparé de son mari égyptien, a fait une grève de la faim devant le Tribunal de Bienne afin de revoir ses enfants (dispersés en Egypte et en Allemagne). Une pétition de 500 signatures et le soutien d'Edmond Kaiser ont encouragé la gréviste. Après dix jours d'émotion générale, la nouvelle arrivait du juge: les enfants seront rapatriés bien que confiés à l'autorité tutélaire. Mme Salah-Hiltbrunner est soulagée. A l'issue de la procédure en divorce du couple, on saura si ces enfants de nationalité suisse vivront avec leur mère (suisse) ou avec leur père (égyptien). — **(ams)**

Le prix Edmond Troillet à Evelyne König

Le prix Edmond-Troillet 1981 a couronné Roselyne König. Mère de trois jeunes enfants : « Trois écureuils sautent à qui mieux mieux dans mes branches, se disputent mes noisettes à grand renfort de cris, de coups de griffes », la passion d'écrire la possède : lutte quotidienne pour grapiller quelques heures, lente dérive nocturne pour atteindre le monde intérieur, tentative d'évasion pour que : « l'archet se libère, monte la gamme folle. »

« **La Déraison** » est son libre de bord, le journal d'une traversée, l'œuvre arrachée aux abysses. Elle fend les flots du réel toutes voiles dehors, vibre sous la houle de l'angoisse, maintient le cap vers les terres inconnues, les îles sauvages : « Aller toujours plus loin. Jusqu'au soleil. Jusqu'au feu. »

Françoise Bruttin

Nominations - Elections

Première de cordée politique (JU)

Le décès subit du premier magistrat jurassien, M. Auguste Hoffmeyer, président du Parlement, a propulsé plus tôt que prévu Liliane Charmillot-Wicky, vice-présidente, à la tête du législatif cantonal. Mme Charmillot-Wicky s'est magistralement acquittée de sa tâche par intérim lors d'une récente session du Parlement; il ne fait aucun doute qu'elle recueillera une majorité de voix à l'occasion de son élection (qui sera passée quand Femmes Suisses paraîtra). Bravo! — **(ams)**

AGENDA

Lyceum Club (NE)

Vendredi 22 janvier. Nancy Hastings, pianiste, professeur au Conservatoire de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, interprétera une sonate de Mozart et des œuvres de Chopin, Fauré et Schumann. Entrée Fr. 3.—

Mercredi 27 janvier. Causerie avec diapositives sur la « Rome baroque » par Constance Thompson.

Dimanche 31 janvier. Premier concert du dimanche à la salle de musique des Fausses Brayes 3 par Brigitte Buxtorf flûtiste et Michel Kiener pianiste. Prix de l'abonnement des concerts Fr. 40.— (ccp 20-4163).

Maison de la femme, Eglantine 6, Lausanne (VD)

14 janvier (14 h. 30): «L'Ethiopie d'il y a 10 ans» par **Gabrielle Gonin** (diapositives) (Union des femmes).

20 janvier (20 h. 30): « **Femmes, défense, pacifisme** » séance contact (ADF)

28 et 29 janvier: marché aux puces (Fondation Madeleine Moret et Amies de la jeune fille).

Local des Mères-chefs, Beau-Séjour 15, Lausanne

27 janvier (20 h. 30): « **Le recouvrement des pensions alimentaires** » avec Brigitte Pellaux, juriste (AMCF et ADF).

Lyceum-club, rue de Bourg 15, Lausanne

15 janvier (17 heures): « **Grasset, pionnier de l'art nouveau** » par Anne Murray-Robertson-Bovard (diapositives)

22 janvier (17 heures): récital de **Marlise Ganz,** pianiste; œuvres de Bartok, Beethoven, Schumann

29 janvier (17 heures): **Jeanne-Marie Nicole,** journaliste présente son livre « **En marchant au pas, M'zelle** » (signature).

5 février (17 heures): **Jacqueline Veuve,** cinéaste, parlera de son travail.

Clés pour le travail, Yverdon

18 janvier au 5 mars: **cours à Yverdon;** renseignements au (021) 200404 tous les matins de 9 heures à 12 heures.

BPW, au Lyceum, rue de Bourg 15, Lausanne

mardi 12 janvier (20 h. 30) : « **L'informatique, la banque et nous** » avec M. Pierre Jaccard, sous-directeur à la SBS. (Femmes de carrières libérales et commerciales).

AMCF : Hélène Grégoire (GE)

L'assemblée générale de l'AMCF (Genève) aura lieu le 4 février 1982 à 20 h. 30, aux Unions Chrétiennes (rue Sainte-Clothilde) avec pour conférencière invitée, Mme Hélène Grégoire.